



Elimbi Lobe n'a pas encore digéré sa déculotté aux dernières élections législatives et municipale.

Les responsables des partis politiques et les électeurs doivent encore attendre quelques jours avant le verdict des urnes pour les législatives, mais Elimbe Lobe sait déjà qu'il ne sera pas élu député.

Abel Elimbi Lobe n'en veut pas qu'à Elecam, l'organe en charge de l'organisation des élections qu'il accuse d'avoir violé la loi électorale. Le candidat du Mouvement des écologistes du Cameroun (MEC) au double scrutin du 9 février 2020 à Wouri-Centre a aussi la dent très dure contre l'opposition, qui a selon lui refuser de coaliser pour vaincre le RDPC, le parti au pouvoir.

« Nous savions dès le départ que la prolifération des candidatures face au RDPC ne va pas nous être favorable », a déploré l'ancien conseiller municipal SDF à la mairie de Douala 5e.

Le premier opposant dans la gueule d'Elimbi Lobe n'est plus Maurice Kamto dont le parti à boycotter le scrutin, mais plutôt Jean Jacques Ekindi. Il est particulièrement remonté contre le chasseur de Lion, coordonnateur national du Mouvement Progressiste (MP).

Curieusement, Elimbi Lobe qui a annoncé sa retraite politique au terme dudit scrutin, se réjouit que le MP (qui contrairement à lui, a fait un bien meilleur score (6%) en décrochant deux conseillers à la mairie de Douala1er) soit laminé à l'issue de ce processus électoral et espère que Jean Jacques Ekindi ne se représentera plus en 2025.